

CHUT, NE LE DITES A PERSONNE... HS - Avril 2020 **OU PRESQUE !**

Pourquoi ne sommes-nous pas super enthousiastes pour rentrer en classe le 11 mai ?

Avant l'annonce de Macron, les commentateur-trices de tout poil n'ont cessé de vouloir la spoiler, notamment en évoquant une possible rentrée des classes en septembre. D'ailleurs, c'est ce qui est prévu chez nombre des pays voisins ! Mais ça, c'était sans compter la mégalomanie de Jupiter qui veut frapper là où on ne l'attend pas, là où même ses ministres ne l'attendent pas !

**« à partir du 11 mai, les crèches, les écoles,
les collèges et les lycées ré-ouvriront
progressivement »**

C'est tombé comme ça ! Reprise le 11 mai ! Même Blanquer n'était pas au courant. Preuve que cette annonce se veut médiatique, démagogique, mais que rien, absolument rien n'a été pensé pour la rendre réalisable.

D'abord, effectivement, aucune réflexion n'a encore été amorcée sur les modalités de cette rentrée. Nous venons tout juste d'apprendre les modalités de validation des examens. La passation des épreuves anticipées de français pose encore beaucoup de questions sur leur mise en oeuvre... Alors, la rentrée...

Ce que nous avons, ce sont juste des préconisations votées en CHSCT

ministériel autour du matériel de protection, du dépistage et de la nécessaire désinfection des locaux.

Mais ce virus est encore en grande partie un mystère : sur sa transmission, sa possible réactivation, les séquelles, l'immunisation... Les préconisations avancées sont-elles adaptées à la réalité ? Seule la science pourrait nous apporter des réponses plus solides. Et pour le moment, l'ordre des médecins s'oppose à une reprise le 11 mai. En effet, face à autant d'inconnues, l'urgence ne peut être que d'attendre, attendre de savoir ce qu'il faut faire et attendre d'avoir les moyens de le faire ! Or, aucune de ces conditions n'est à ce jour mise en place.

Si nous connaissions toutes les mesures utiles, pour autant serait-il facile de les mettre en œuvre avec des enfants ? Beaucoup de réflexions, de témoignages diffusés sur les réseaux font état des difficultés à faire respecter les distances de sécurité, à utiliser les masques, le manque de moyens pour assurer une hygiène nécessaire... Bref, personne ne comprend comment cela va être possible. À moins de réduire drastiquement les effectifs : élèves volontaires ? Demi-classes ? Dans tous les cas, il apparaît qu'il ne sera pas possible d'enseigner, d'avancer dans les apprentissages si tous-tes les élèves ne sont pas à l'école. Ce sera donc de la garderie !

Alors, pourquoi reprendre ? Macron s'est justifié en arguant des inégalités creusées

par l'absence d'école. Nous sommes d'accord avec cela, nous n'avons eu de cesse de dénoncer la prétendue « continuité pédagogique » ; d'ailleurs, en affirmant cela, Macron désavoue Blanquer mais ceci est une autre histoire. Le problème, c'est que Macron instrumentalise ces inégalités pour remettre tout le monde sur le chemin du travail, les enfants et les parents libérés de leurs enfants ! En cela, Macron exauce un souhait du MEDEF ! **Nous nous opposons au sacrifice des personnels, des enfants et des familles de ces enfants sur l'autel du profit ! Il n'est pas question de faire courir aux élèves le risque de contaminer leur entourage !**

Macron se soucie soudain des inégalités scolaires, personne ne lui en avait parlé ? Pourtant, elles ne sont pas nouvelles et nous les dénonçons depuis longtemps. Les inégalités se combattent au quotidien avec des moyens supplémentaires pour l'école : des personnels psycho-médico-sociaux, davantage d'adultes pour encadrer les élèves, des effectifs de classe réduits... Mais ce n'est visiblement pas ce qui a été prévu pour la rentrée prochaine !

Certes, le confinement est une épreuve, davantage pour certain-es que pour d'autres ! Le problème n'est pas de redonner de la souplesse en allant travailler. Pourquoi sommes-nous confiné-es ? Parce que les stocks de masques et de tests de dépistage sont insuffisants. Parce que c'est l'occasion pour le gouvernement d'essayer d'imposer à grande échelle des mesures de restrictions de liberté, voire bientôt de traçage ! On pourrait penser le confinement autrement. Est-il vraiment utile d'interdire les balades seul-es en forêt ou au bord de la mer ??? Ce n'est pas parce que le confinement est difficile qu'il faut

renvoyer tout le monde au boulot ! C'est criminel !

Alors, que pouvons-nous faire ? Dans quinze jours, nous sommes censé-es en savoir davantage sur les modalités d'une potentielle rentrée. Si Macron ne renonce pas à ce projet, nous devons nous préparer à faire valoir nos droits. Rappelons que notre employeur est responsable de notre santé et de notre sécurité et qu'il a une obligation de résultats dans ce domaine.

>le droit de retrait : si nous avons des raisons de penser que nous sommes face à un danger grave et imminent, nous pouvons refuser de prendre notre poste. Les chef-fes devront alors, soit mettre en œuvre les mesures pour garantir notre sécurité, soit contester ce danger ! Ce sera à la justice de trancher, plus tard, de la réalité de ce danger.

>la déclaration en accident de service ou en maladie professionnelle dès lors que nous sommes contaminé-es.

>le droit d'alerte : nous devons solliciter nos représentant-es en CHSCT pour qu'ils et elles déposent une alerte de danger grave et imminent.

Les Inspecteur-trices du travail (Inspecteur-trices Santé-Sécurité au Travail dans l'EN) ont d'ores et déjà envoyé un courrier à la Rectrice pour l'informer des mesures à prendre. Elle ne pourra pas dire qu'elle n'était pas au courant !

SUD Éducation, avant le 11 mai, proposera une visio-formation ouverte à toutes et tous sur ces questions ! Contactez-nous !

A vos stylos ! A vos claviers !

Si vous aussi vous vivez des aventures extraordinaires, si vous voulez faire part d'un coup de gueule, d'un témoignage, d'une info ou proposer un dessin, écrivez à : sudeduc14@free.fr